**PROCES VERBAL**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 octobre 2022 à 20h00**

Tous les membres en exercice sont présents à l’exception de Mesdames Laure CHARDON et Julie BONVALOT et Monsieur Thierry RIGONI, excusés.

Secrétaire de la séance : M. Lionel PREUD’HOMME

Convocation du4 octobre 2022

Approbation à l’unanimité du procès-verbal de la séance du 7 septembre 2022, après commentaires sur les frais de géomètre appliqués à la vente de la maison de Courcelles.

**RETRAIT DES FRAIS DE GEOMETRE DE LA MAISON DE COURCELLES**

Mme le Maire donne lecture du courrier de Mme ROY Sandrine qui conteste les frais de géomètre qui lui sont imposés sans discussion préalable. Le conseil municipal accepte à l’unanimité le retrait de ces frais.

**RAPPORTS DE LA communaute de communes du pays de maiche**

Chaque conseiller a été destinataire des rapports suivants :

**Rapports sur les prix et qualité des services publics de l’année 2021 pour les services** :

* + - Eau potable Lomont
		- Eau potable CCPM sans secteur Lomont
		- Assainissement collectif
		- Assainissement non collectif

Le conseil municipal, à l’unanimité, se prononce contre ces rapports par opposition aux décisions envisagées en commission cycle de l’eau sur le raccordement en eau potable des communes de Fleurey et Valoreille.

Ces rapports sont consultables en mairie.

**affouage 2022/2023**

Afin de déterminer les lieux pour l’affouage 2022, les personnes intéressées devront s’inscrire en Mairie jusqu’au 31 octobre 2022.

Les tarifs sont révisés, à l’unanimité, et seront appliqués comme suit :

Zone d’accès difficile : 5 €

Zone d’accès facile : 7 €

**assistance mo de la ccpm**

Suite à la demande d’intervention d’un conseiller technique du service aux territoires de la CCPM pour le chemin de Grivey, le Maire est autorisé à signer la convention d’assistance technique et administrative aux communes pour l’accompagnement technique du projet de sécurisation et réfection du chemin de Grivey.

**eclairage public et illuminations de noel**

**Eclairage public** :

Dans le cadre de l’opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé « Le jour de la nuit », l’éclairage public sera coupé dans la nuit du 15 au 16 octobre 2022. Compte tenu également de la sobriété énergétique voulue par le Gouvernement, une étude sera faite pour parvenir à baisser son intensité.

**Illuminations de Noël** :

Dans le but de réaliser des économies d’énergie, des décorations légères sont prévues avec les sapins dans chaque hameau.

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

* Lecture du courrier de M. Patrick PEGEOT qui souhaite raccorder ses eaux pluviales sur le regard communal et acquérir un morceau de terrain d’environ 5 ares sur la parcelle 36 jouxtant sa propriété. Ses demandes sont à l’étude.

|  |
| --- |
| **INSCRIPTION EN MAIRIE POUR L’AFFOUAGE POUR LE 31 OCTOBRE** |